



DECLARATION DE SINISTRE INCENDIE

Police n°
N/réf :

BUREAU D'ASSURANCES

GROUPASSUR BRUXELLES
Rue de l'Automne 59 - B-1050
Bruxelles
Tél. : 02 640 77 85
Fax : 02 645 16 85

GROUPASSUR LIEGE
Bld de la Sauvenière 128 - B-4000
Liège
Tél. : 04 221 40 36
Fax : 04 221 40 21

GROUPASSUR VERVIERS
Rue de Franchimont 1 - B-4802
Verviers
Tél. : 087 29 28 80
Fax : 087 29 28 87

PRENEUR D'ASSURANCE

Nom et Prénom :

Rue et numéro :

Code postal et Commune :

Téléphone : Mode de paiement souhaité: via l'intermédiaire
 à mon CCP / compte bancaire n°

Autre assurance qui pourrait intervenir en votre faveur dans le règlement de ce sinistre :

Compagnie : police numéro :

DECLARATION TVA

L'assuré a-t-il le droit de déduire la TVA pour le bien endommagé?

entièrement non partiellement %

GARANTIE CONCERNEE

- Incendie
- Explosions et implosions
- Foudre
- Fumée
- Dégâts électriques
- Tempête, grêle, pression de la neige et/ou de la glace
- Heurt
- Bris de vitres
- Dégâts des eaux
- Glissement de terrain
- Tremblement de terre
- Conflits du travail et attentats
- Vandalisme
- Dégradations immobilières
- Décongélation
- RC Immeuble
- Vol
- Autre :

- propriétaire
- locataire
- Autre :

Nom et adresse du propriétaire / locataire des biens sinistrés

.....
.....
.....
.....
.....

Fait de bonne foi à le

Signature intermédiaire,

Signature preneur d'assurance,